

No 19

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI, 16 AVRIL 1945

PRIÈRES.

Un message est reçu de l'honorable Thibaudeau Rinfret, agissant comme substitut de Son Excellence le Gouverneur général, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, avec la Chambre, se rend à la salle des séances du Sénat;

Où l'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse à Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté des crédits nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

“Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1946.

“Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.”

A ces bills la sanction royale a été donnée par le Greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général, qui a déclaré:

“Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”